

Les CHAD et CHAT au collège Jean Rostand, qu'est-ce que c'est?

Les Classes à Horaires Aménagés Danse - CHAD

Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre - CHAT



IPARRALDEKO
CONSERVATOIR
KONTSER MAURICE
BATORIOA RAVEL
PAYS
BASQUE

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



Réunion d'information

Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD)

Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)

Jeudi 17 mars à 18h

au collège Jean Rostand

3 rue du 8 mai 1945 - Biarritz



EN DANSE



>> Collège Jean Rostand
Biarritz de la 6^{ème} à la 3^{ème}
Une suite est possible au lycée
André Malraux avec une option
de spécialité danse.



EN THÉÂTRE



>> Collège Jean Rostand
Biarritz de la 6^{ème} à la 3^{ème}
>> Une suite est possible en
cursus Théâtre au Conservatoire



Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



- >> En complément de leur formation scolaire, les élèves reçoivent une formation artistique grâce à un aménagement des horaires.
- >> C'est une responsabilité pédagogique partagée entre le collège et le conservatoire.



Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



- >> Les élèves sont encadrés par une équipe pédagogique qualifiée, agréée par le Ministère de la Culture et la Direction Académique.
- >> C'est un projet porté par l'Éducation Nationale et le Conservatoire.



Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



- >> Les élèves sont conduits à construire de manière personnelle et motivée leurs propres savoirs, à comprendre l'intérêt des acquisitions et des apprentissages dispensés par ces deux structures.
- >> Les enseignements artistiques sont assurés sur le temps scolaire et extrascolaire.
- >> Le coût de l'enseignement est entièrement pris en charge par le conservatoire.

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



CONTENU

- >> Un apprentissage et une maîtrise technique
- >> Des productions scéniques avec l'école ou le conservatoire
- >> Des rencontres d'artistes, l'école du spectateur, la découverte du milieu professionnel
- >> Le programme scolaire est identique : en fin d'année, ces élèves devront maîtriser les mêmes savoirs que les autres

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



Un engagement fort

- >> Cet enseignement participe à la construction de la personnalité de l'élève et lui offre les meilleures chances d'épanouissement.
- >> Le dispositif n'est pas conçu pour permettre de multiplier les activités extrascolaires des élèves.
- >> Les élèves bénéficient d'un volume horaire important d'enseignement artistique sur temps scolaire et périscolaire.

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



- >> Un travail personnel à la maison est demandé en danse et en théâtre.
- >> Ce n'est pas simplement une activité, c'est un enseignement qui fait l'objet d'un suivi concerté entre le collège et le Conservatoire.
- >> Sauf avis pédagogique ou médical, il n'est pas possible de sortir de cette classe en cours d'année.



Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



La candidature

se fait en ligne sur le site du Conservatoire
www.cmdt-ravel.fr

Dépot des dossiers en ligne jusqu'au 8 avril
Commission d'admission en mai 2022

>> Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse est obligatoire pour toutes les Classes à Horaires Aménagés CHAD et CHAT

>> Le respect des délais, les documents demandés à joindre au dossier et la qualité des renseignements fournis sont fondamentaux pour la suite de l'inscription.

Aide au remplissage des dossiers numériques :
contactez la scolarité au 05 59 31 21 84



La rencontre

Pour apprécier la capacité des candidats à s'intégrer dans ce cursus, les candidats et les familles seront convoqués pour participer à une rencontre entre l'équipe enseignante, les candidats et les familles.

**Cette date vous sera communiquée
après la remise des dossiers
complets.**

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



Les critères de recrutement sont multiples

Nous retenons principalement :

- >> La motivation
- >> La pertinence de ce choix dans le parcours de l'élève
- >> L'avis des enseignants

Il est important que les dossiers soient le mieux renseignés possible.

Tous les éléments d'aide à la décision sont les bienvenus :

- >> Lettres de motivation de l'élève et des parents
- >> Éventuellement avis des professeurs de pratique artistique
- >> Tout autre élément que vous jugeriez utile de transmettre

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



Admission

La commission d'admission étudie les candidatures et émet un avis favorable ou défavorable.

Affectation

Suite à l'avis favorable de la commission d'admission, le Directeur Académique procède à l'affectation par ordre de priorité, selon les critères de la réglementation nationale.

Critères réglementaires d'affectation au collège



La demande de dérogation formulée pour un collège autre que celui de votre secteur sera traitée après l'affectation des élèves du secteur en fonction :

1. des places disponibles dans le niveau de la classe demandée
2. des critères fixés nationalement par ordre de priorité, conformément à la réglementation en vigueur :
 - a. élève en situation de handicap ;
 - b. élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement ;
 - c. élève boursier :
 - a. élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement ;
 - d. élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
 - e. élève devant suivre un parcours scolaire particulier (CHA par exemple)
 - f. autre motif.

Il faut noter qu'une demande de dérogation pour intégrer une classe à horaires aménagés constitue un ordre de priorité de 6^{ème} rang.

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



La commission d'admission

- >> La Commission étudie les dossiers des élèves et tient compte du parcours antérieur de l'enfant.
- >> Les élèves ayant fréquenté d'autres CHA peuvent être admis par simple mutation, en fonction des places disponibles dans le niveau de classe au collège et selon les critères de dérogation fixés par ordre de priorité par la réglementation.
- >> Le passage du dispositif « CHA primaire » au « CHA collège » n'est pas automatique. Un dossier de candidature devra être rempli.

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



La commission d'admission

- >> La commission d'admission étudie les demandes d'inscription en Classe à Horaires Aménagés.
- >> Le Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale notifie par courrier aux parents la décision favorable à l'admission du candidat.
- >> L'affectation sera acquise après l'affectation de l'ensemble des élèves prévus selon la réglementation (voir diapo affectation au collège).
- >> Les parents peuvent avoir connaissance des critères d'admission sur demande auprès de l'Académie et du Conservatoire.

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



Pour les élèves admis en classe à horaires aménagés :

>> La Direction des services départementaux de l'éducation nationale procède à l'affectation de l'élève selon les places disponibles.

>> La Direction du collège concerné par la classe à horaires aménagés prend directement contact avec la familles pour finaliser l'inscription de l'élève dans l'établissement.

Les Classes à Horaires Aménagés au Collège Jean Rostand



Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque

Site de Bayonne

29, cours du Comte de Cabarrus - 64100 Bayonne
05 59 31 21 84 - contact@cmdt-ravel.fr

Site de Biarritz

19, rue Jules Ferry - 64200 Biarritz
05 59 22 40 91 - biarritz@cmdt-ravel.fr

Merci de votre attention



Conservatoire Maurice Ravel CHA Collège
2022-2023

IPARRALDEKO
CONSERVATO
KONTSER MAURICE
BATORIOA RAVE
PAYS
BASQUE